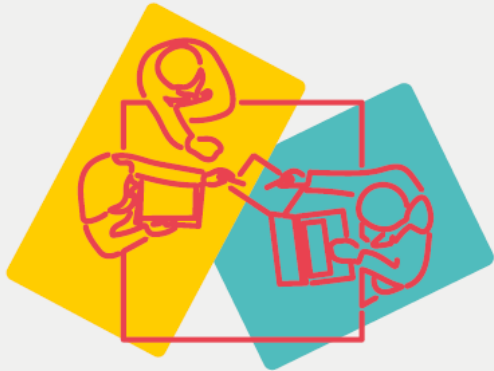




**VEZ RENCONTRER
LES ACHETEURS
DE LA VILLE DE PARIS**



**JEUDI 10 OCTOBRE 2024
9h00 À 12h30**

Salle des fêtes de la Mairie du 20^e
6 place Gambetta - 75020 Paris

Mots d'ouverture



Franck SADA

Sous-directeur des achats

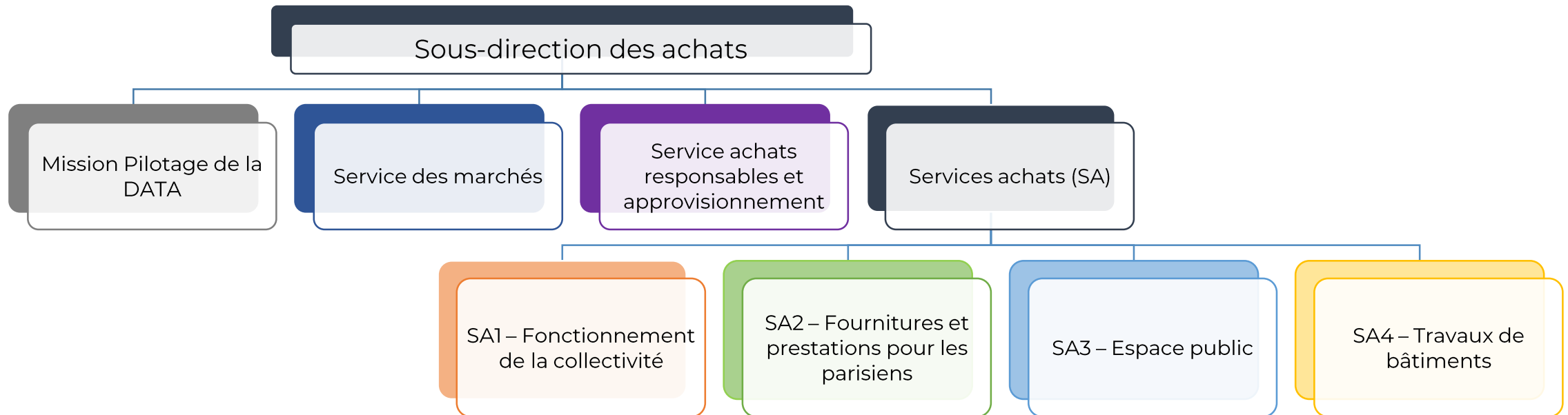


Isabelle JAMES

Cheffe du service achats responsables et
approvisionnementnements

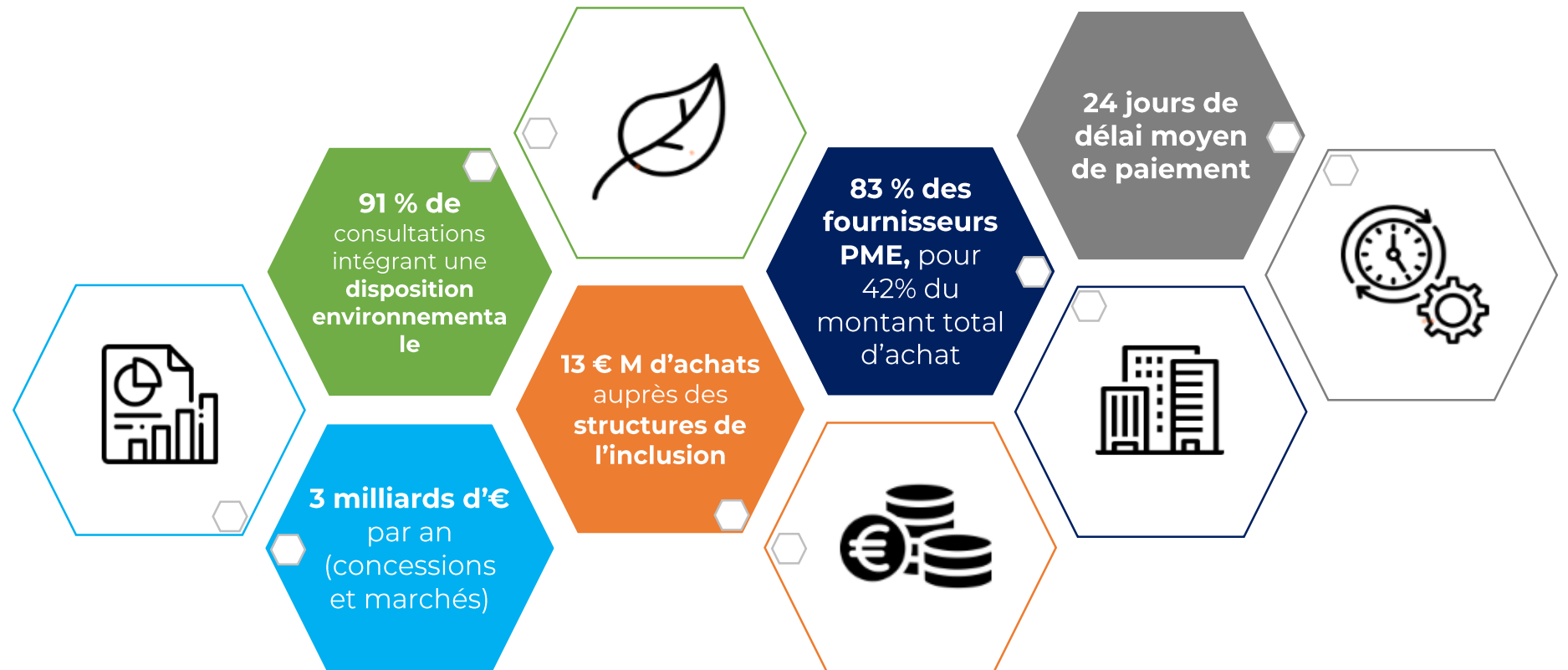
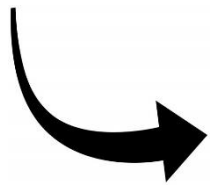
Organisation des achats au sein de la Ville de Paris

Une fonction achats centralisée : la Sous-direction des achats



La commande publique parisienne

Quelques chiffres clés 2023



Le schéma parisien de la commande publique responsable



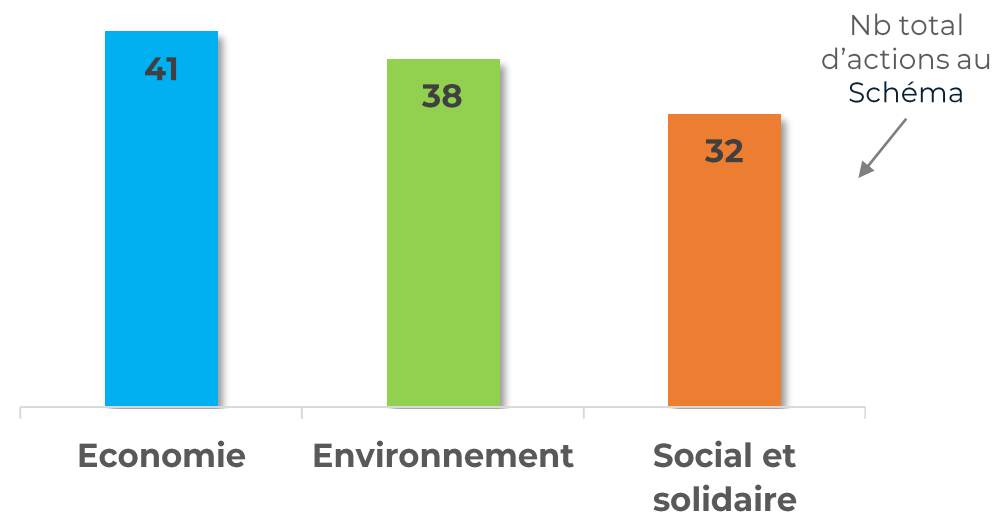
Qu'est-ce qu'un SPASER ?

Le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables est un **document cadre obligatoire pour l'ensemble des acheteurs publics réalisant au moins 50 M € de commande publique par an.**

Il comprend la trajectoire et les engagements de l'acheteur en matière de commande publique responsable et se traduit par des **objectifs précis et chiffrés**

Le SPASER en chiffres :

- ❖ **Adoption le 16 décembre 2021**, en Conseil de Paris
- ❖ **9 fiches actions**, réparties sur les 3 axes de responsabilité : **économique, environnementale, sociale et solidaire**
- ❖ Au total, **111 actions à mener d'ici 2026**



Les orientations de la commande publique parisienne

Responsabilité économique



Les orientations de la commande publique parisienne

Responsabilité environnementale

2.1

Protéger face aux risques
sanitaires

Structurer les achats autour
de l'économie circulaire

2.2

2.3

Inciter aux éco-
comportements et à une
consommation responsable

Responsabilité sociale et sociétale

3.1

Améliorer la qualité et
développer les opportunités
d'insertion pour les publics
éloignés de l'emploi

Promouvoir la diversité et
l'égalité Femmes-Hommes

3.2

3.3

Encourager la conduite
responsable des entreprises

La charte de déontologie Achats de la Ville de Paris

Au delà du code de la commande publique

Une **charte de déontologie achats** pour permettre aux acheteur.ses de développer des relations transparentes avec les fournisseurs

Des rencontres fournisseurs doivent respecter les **grands principes de la commande publique** et les règles déontologiques de l'achat



Charte disponible en ligne sur :
<https://www.paris.fr/pages/la-politique-fournisseur-de-la-collectivite-parisienne-15988>

Ressources utiles

1. Faire une **demande de contact avec un acheteur de la Ville**
2. Se renseigner sur la **politique d'achat de la Ville** et consulter le **2^{ème} Schéma parisien de la commande publique responsable**
3. S'informer sur les **Actualités et évènements fournisseurs**
4. Se renseigner sur **la relation avec les fournisseurs** et prendre notamment connaissance de l'organigramme de la Direction des Finances et des Achats, des différents interlocuteurs au sein de la Sous-direction des Achats et la Charte de déontologie
5. Prendre connaissance du **Guide d'utilisation de la plateforme Maximilien**, identifier des partenaires pour répondre aux marchés et vous mettre en veille sur nos consultations lancées dès 40 000 euros HT sur votre secteur d'activité en **créant des alertes mail** sur la plateforme: **<http://www.maximilien.fr/>**
6. Découvrir le **Portail Paris Fournisseur** (réservé aux titulaires de nos marchés)
7. Se renseigner plus généralement avec **l'Open Data Paris**

Rencontres avec les acheteurs et acheteuses

